



NON au projet de la municipalité de privatisation de l'entretien des écoles, ADL et équipements sportifs !

NON aux licenciements de personnels municipaux !

**SOUTIEN A LA MOBILISATION
DES PERSONNELS MUNICIPAUX ET LEURS ORGANISATIONS SYNDICALES !**

La municipalité de Saint-Denis a fait connaître son intention de privatiser l'entretien des écoles élémentaires, des accueils de loisirs et équipements sportifs de la ville. Ce projet aurait pour conséquence dès janvier 2022 le licenciement de contractuels et vacataires (en très grande majorité des femmes avec de faibles revenus) et le départ forcé de leur poste de travail d'agents devant laisser la place aux entreprises privées, avec remise en cause des contrats de service, de primes etc.

De plus, les écoles élémentaires n'auraient plus d'entretien dans la journée, ce qui aura pour conséquence de laisser les équipes pédagogiques démunies, notamment les directions, en cas d'incident dans la journée (vomi etc.). Ce qui paraît d'autant plus aberrant en pleine crise sanitaire.

Face à ce plan social contre les personnels et contre le service public, les agents et toutes leurs organisations syndicales sont fortement mobilisés. Nous leur apportons notre total soutien.

Les résultats sont connus d'avance. Partout, que ce soit dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les différents services publics, les délégations de service public, de privatisation, ont pour conséquence la baisse de qualité du service et l'augmentation de la précarisation des personnels.

Ce projet ne règlera en rien les manques actuels de personnels d'entretien. Ce n'est pas de privatisation dont ont besoin nos écoles, mais d'embauches supplémentaires et de titularisation des personnels contractuels et vacataires.

Les sections syndicales des personnels enseignants et Aesh de la ville de Saint-Denis, SNUipp-FSU – Snudi FO – CGT Educ'action – SUD Education, tiennent donc à apporter leur soutien aux personnels communaux et à leurs organisations syndicales, et demandent à la municipalité de Saint-Denis de renoncer à son projet et d'ouvrir des négociations avec les personnels et leurs organisations sur la base de leurs revendications.

Les sections syndicales signataires invitent les personnels enseignants et Aesh à apporter leur soutien aux agents et à leur mobilisation sous toutes les formes qu'ils jugeront utiles.

Saint-Denis, le 13 décembre 2021.